

SAINT HILAIRE LA PALUD

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- **L'ancienne tuilerie**

qui exploitait jusqu'aux années quatre vingt l'argile du marais ;

- **Le marais mouillé**

et ses particularités comme les trous de bris, anciens points d'extraction de l'argile, les jardins potagers ;

- **Les peupleraies, la richesse de la flore,**

jonc fleuri, iris faux-açore, reine des prés, consoude officinale, valériane officinale ;

- **La variété de la faune**

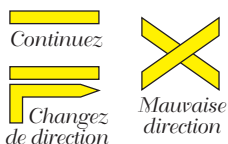
Le Marais Poitevin, aménagé par l'homme depuis le XI^{ème} siècle est une des zones humides les plus riches de la façade atlantique.

Bonne randonnée...

... et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun débris derrière vous ;
 - respectez les lieux habités ;
 - restez sur les sentiers ;
 - maintenez les chiens en laisse.

Code du Balisage



- © Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Randonnée Pédestre rando79.free.fr
- Comité Départemental de Tourisme en Deux-Sèvres www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".

Tél. 05 49 06 77 65

Impression indic 79 certifiée MFRP/UVERT® - Melle - 05 49 29 03 88

SAINT HILAIRE LA PALUD



À la découverte du Marais Sauvage

Saint-Hilaire la Palud est la capitale du Marais Sauvage. Pourtant ce paysage est marqué par la présence de l'homme comme en témoignent les trous de bris du marais autrefois exploités pour la fabrication de tuiles.

Accès : au sud ouest de Niort par la RN11 puis la D3


Départ : Place de la Mairie

Distance : 12 km

Durée : 3 h


Balisage : jaune

Rando pédestre
en Deux-Sèvres

 La commune de Saint Hilaire est composée pour moitié de marais "sauvage" moins sauvage depuis les travaux d'aménagement du XIX^{ème} siècle. A cette époque, Saint Hilaire possédait une industrie tuilière très active qui exploitait l'argile du marais (le bri).


Sur la place de la Mairie, un robinier "Acacia" centenaire et un tout jeune planté en 2006 pour le premier rassemblement des "Saint Hilaire" de France.

Face à la mairie, partir sur la droite. Passer devant l'Office de Tourisme. Continuer sur le chemin de la gare puis sur le chemin blanc qui le prolonge. C'est l'ancienne voie ferrée et sa gare.

 Gare, qui reliait Ferrières au Pont d'Epannes. Elle permettait le transport de marchandises et de personnes. Elle fut abandonnée dans les années 1960 du fait de la différence d'écartement des voies par rapport à la grande ligne, et en raison de son manque de rentabilité.


Passer devant l'ancienne tuilerie.


 Les tuiles étaient fabriquées à partir d'argile extraite à l'automne et acheminée par barques. L'argile était ensuite stockée tout l'hiver pour être égouttée. Au printemps, après un long malaxage elle était alors totalement façonnée à la main pour prendre la forme de tuiles. Celles-ci étaient ensuite séchées sur des clayettes pendant plusieurs semaines avant d'être enfin cuites. La modernisation des tuileries du marais na pas suffi pour résister aux grands groupes industriels. Les derniers ateliers ont fermé dans les années quatre vingt.


 Au prochain carrefour, prendre à gauche jusqu'à la départementale 101 pour continuer tout droit puis à droite vers la rue du Marais Sauvage et traverser le **village-rue** de La Rivière.


 Ici les maisons sont ouvertes à la fois sur la terre ferme et sur les chemins d'eau à l'aide de ports, communs à plusieurs habitations.

A 700 m environ au lieu-dit La Dévise prendre à gauche pour entrer dans le **marais**.

 Parmi ses particularités figurent les trous de bris. Ce sont d'anciens points d'extraction de l'argile utilisée pour la fabrication de tuiles ou de briques. Aujourd'hui ces vestiges sont transformés en plans d'eau permanents pour les loisirs.

 Remarquer les **jardins potagers** où les maraîchins cultivent leurs légumes. Pendant 3,5 km suivre le chemin principal jusqu'au passage de l'écluseau de Biguenot en laissant les 2 chemins que vous rencontrez sur votre droite.

 Continuer encore le chemin principal sur 4 km jusqu'à une aire de pique nique. Prendre le sentier sur la droite, franchir la passerelle pour atteindre le parking du Parc Ornithologique. Au bout du sentier prendre à gauche et continuer la rue de la Venise verte en passant faire un crochet par le charmant petit port de Monfaucou. Prendre enfin à droite pour retrouver la place de la Mairie où s'achève votre randonnée.

 Vous pouvez prolonger votre promenade et visiter l'église de Saint la Palud. Prendre la rue à gauche après l'Office de Tourisme puis la première à gauche. Cette église fut construite de 1878 à 1883. Elle remplaçait l'ancienne église jugée trop vétuste.

